

FOCUS

38 COMMUNES

LE DEUIL

ET LA MÉMOIRE



**LES
MONUMENTS
AUX MORTS
DE LA
GRANDE GUERRE
EN ANGOUMOIS**

**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**

3	INTRODUCTION
4	38 COMMUNES ENDEUILLÉES
5	LA FIN DE LA GRANDE GUERRE
6	LE MONUMENT PORTEUR DE SENS
6	LE CHOIX DE L'EMPLACEMENT
8	QUELLE FORME CHOISIR ?
10	LES INSCRIPTIONS
12	LE SENS DES SYMBOLES
14	TPOLOGIE DES MONUMENTS
15	LES MONUMENTS CIVIQUES
16	LES MONUMENTS PATRIOTIQUES
18	LES MONUMENTS FUNÉRAIRES
20	LES MONUMENTS FUNÉRAIRES ET PACIFISTES
	Le monument de Ruelle sur Touvre
21	Le monument de l'ancienne École normale de la Charente à Angoulême
22	Le monument de La Couronne
23	Le monument de Gond-Pontouvre
24	UN MONUMENT FÉDÉRATEUR
	Le monument aux morts de la Charente
26	DES CAS ATYPIQUES
	Le mur peint de Vouzan
	Le refus de Plassac-Rouffiac
27	Les deux monuments de Saint-Saturnin
28	Soyaux : l'hommage d'un soldat
29	Les monuments de Magnac sur Touvre et de Bouëx
30	CONCLUSION
	POUR ALLER PLUS LOIN ...
31	GLOSSAIRE
	DES ARTISTES ET ARCHITECTES CHARENTAIS
	REMERCIEMENTS
	NOTES

Livret conçu sous la direction de
Laetitia Copin-Merlet, animatrice
 de l'architecture et du patrimoine

Textes, maquette et coordination
Marie Faure-lecocq, médiatrice
 de l'architecture et du patrimoine

Recherches et textes
Sarah Seguin, guide-conférencière

Couverture
 Monument aux morts des instituteurs
 de la Charente - Angoulême
 © J.-M. Faure

Maquette
Olivier Thomas
 olivethomas@gmail.com
 d'après
 DES SIGNES
 studio Muchir Desclouds 2018

Impression
Imprimerie Valantin -
 L'Isle d'Espagnac

Crédits photos
 Service Pays d'art et d'histoire de
 GrandAngoulême, sauf mention.

ISBN
 978-2-9570603-1-3
 Dépôt légal : février 2020

*La définition des mots
 suivis d'une « astérisque* »
 est à retrouver
 dans le glossaire p.31*

Publication gratuite -
 Ne peut être vendue

INTRODUCTION




Depuis bientôt 100 ans, les monuments aux morts de la première guerre mondiale marquent le paysage de nos communes tant à Angoulême qu'au cœur des bourgs de l'agglomération. Situés sur la place publique, face à la mairie, l'école ou l'église, dans ou à proximité du cimetière, nous les voyons, parfois même nous participons à des cérémonies commémoratives dont ils sont le centre : mais les regardons-nous vraiment ?

Connaissions-nous le sens que souhaitaient leur donner ceux qui les ont fait ériger ? Ces citoyens, civils ou militaires, élus, hommes et femmes habitants de ce territoire charentais étaient rescapés de la Grande Guerre. Ils étaient vivants, certes, mais meurtris au plus profond de leur être, de leur vie, de leur famille et de leur communauté. Quel message souhaitaient-ils conserver et transmettre ? Sur quels signes et symboles d'un langage aujourd'hui méconnu s'appuyaient-ils pour cela ?

Ce livret a pour but de permettre une meilleure connaissance des monuments érigés sur le territoire de GrandAngoulême au sortir de ces années terribles et de redécouvrir la force de leur signification. Pour cela, le service Pays d'art et d'histoire a réalisé un inventaire sur les 38 communes et a reconstitué, lorsque les archives le permettaient, le contexte de leur édification, étudiant également d'éventuelles transformations ou déplacements au cours des ans.

Nous avons choisi de limiter cette présentation aux monuments civils érigés dans le cadre municipal, laissant pour cette fois de côté les monuments religieux et les monuments d'initiative privée ou institutionnelle à deux exceptions près - en raison de leurs qualités artistiques évidentes - : le monument de l'ancienne École Normale d'Angoulême (actuel Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) et l'œuvre de Lucien Deschamps peinte dans l'église de Vouzan.

1. Dirac, le monument
 aux morts jouxtant l'église
 romane de la commune
 © G. Brandel pour PAH



Asnières sur Nouère - 637 hts - † 22
 Angoulême - 38 211 hts - † 1336
 Balzac - 644 hts - † 30
 Bouëx - 540 hts - † 28
 Brie - 1170 hts - † 42
 Champniers - 2626 hts - † 87
 Claix - 444 hts - † 16
 Dignac - 1052 hts - † 53
 Dirac - 595 hts - † 24
 Fléac - 854 hts - † 25
 Garat - 740 hts - † 18
 Gond-Pontouvre - 3363 hts - † 80
 Jauldes - 639 hts - † 23
 L'Isle d'Espagnac - 1135 hts - † 22
 La Couronne - 3852 hts - † 120
 Linars - 506 hts - † 15
 Magnac sur Touvre - 1801 hts - † 54
 Marsac - 513 hts - † 19
 Mornac - 791 hts - † 26
 Mouthiers sur Boème - 1366 hts - † 66
 Nersac - 1234 hts - † 39
 Plassac-Rouffiac - 428 hts - † 11
 Puymoyen - 687 hts - † 24
 Rouillet - 1226 hts - † 41
 Saint-Estèphe - 551 hts - † 23
 Ruelle sur Touvre - 4187 hts - † 123
 Saint-Michel - 1262 hts - † 38
 Saint-Saturnin - 605 hts - † 32
 Saint-Yrieix sur Charente - 1817 hts - † 51
 Sers - 527 hts - † 22
 Sireuil - 795 hts - † 44
 Soyaux - 1630 hts - † 60
 Torsac - 505 hts - † 24
 Touvre - 571 hts - † 14
 Trois Palis - 363 hts - † 15
 Vindelle - 617 hts - † 20
 Voeuil et Giget - 511 hts - † 16
 Voulgézac - 388 hts - † 15
 Vouzan - 606 hts - † 18



LA FIN DE LA GRANDE GUERRE

UN BESOIN IRRÉPRESSIBLE DE RECUEILLEMENT

À la fin de la Grande Guerre, presque toutes les 36 000 communes de France se dotèrent d'un monument en l'honneur des 1 383 000 soldats morts ou disparus pendant le conflit. Beaucoup de familles n'ayant pas vu le corps de leur proche revenir auprès d'elles, le besoin de les pleurer auprès d'un monument commémoratif se faisait puissamment sentir. En France, seize monuments par jour furent érigés entre 1920 et 1925 !

Le territoire de GrandAngoulême fut saisi par ce besoin irrépensible. Trente-neuf monuments civils à l'initiative des communes et des citoyens (Rouillet et Saint-Estèphe ont chacune le leur. Saint-Saturnin en compte deux. Seul Plassac-Rouffiac ne souhaita pas en posséder) furent édifés entre 1919 et 1926. Quatre seulement le furent après cette dernière date.

LA MISE EN PLACE DE LA LÉGISLATION


La loi de 1915, modifiée en 1922, créa la notion de « Mort pour la France », attribuée lorsqu'un décès est imputable à un fait de guerre. Apposée sur l'acte de décès, elle permet une reconnaissance morale du sacrifice et la délivrance d'une pension aux veuves et orphelins.

Dès 1919, une loi prévoyait une subvention versée aux communes pour glorifier leurs héros tombés au champ d'honneur. La loi du 1^{er} septembre 1920 transforma le 11 novembre - date de l'armistice de 1918 - en jour férié.

Aucune législation ne régit les textes inscrits sur les monuments, ni leur emplacement. La loi du 28 février 2012 précise que lorsque la mention « Mort pour la France » est apposée sur l'acte de décès, le nom du mort doit obligatoirement figurer sur le monument aux morts de sa commune de naissance, ou de sa dernière commune de résidence.

UNE PRODUCTION QUI SE SPÉCIALISE

La réalisation des monuments aux morts fut le plus souvent confiée à des entrepreneurs réalisant des modèles bien définis, disponibles sur catalogue tel celui des Marbreries Générales à Paris. Certaines communes firent appel à des entrepreneurs locaux. Les plus grandes collectivités sollicitèrent des architectes ou des sculpteurs charentais comme Roger Baleix et Émile Peyronnet.



1 - 38 communes endeuillées. Le nombre d'habitants de chaque commune en 1911 précède le nombre de morts pour la France de la Grande Guerre inscrits sur le monument aux morts communal. Création graphique O. Thomas sur photo du monument aux morts de La Couronne. © G. Brandel pour PAH

LE MONUMENT PORTEUR DE SENS

LE CHOIX DE L'EMPLACEMENT



1



2



3



4



5

UN CHOIX PARFOIS DIFFICILE

Dans les communes périurbaines comme dans les communes rurales, la place centrale, bordée de l'église, l'école ou la mairie, est l'emplacement le plus souvent préféré. Mais pour certaines communautés, le choix s'avère plus compliqué et donne parfois lieu à des débats houleux au sein des conseils municipaux. Faut-il placer le monument dans le cimetière, puisqu'il tient lieu de cénotaphe* pour les soldats disparus ? Faut-il l'implanter sur la place publique, au cœur de l'agglomération et au carrefour de tous les déplacements des habitants, pour rappeler à chacun le devoir de mémoire ? Doit-il s'élever au contraire dans un endroit plus reculé, propice au recueillement, être à proximité de l'église - symbole religieux - ou bien de la mairie - symbole républicain ?

1. Le monument aux morts de la commune de **Saint-Estèphe**, construit sur la place publique, devant la mairie

2. Le monument aux morts de la commune de **Jauldes**, sur la place de l'église

3. Le monument aux morts de la commune de **Torsac**, dans le cimetière communal

4. carte postale ancienne - source : club cartophile de GrandAngoulême & 5. Le monument aux morts de la commune de **Sireuil**, construit à l'origine dans le cimetière, déplacé en 1996 sur la place de la mairie

DES DÉPLACEMENTS AU COURS DU TEMPS

Une fois l'emplacement choisi, peu de monuments furent déplacés durant les deux décennies suivantes.

Les cas de déplacement apparaissent après la seconde guerre mondiale : à l'occasion de la création d'un nouveau monument ou de sa transformation ou bien dans les dernières décennies du XX^e siècle lorsque la commune décida de déplacer le monument du cimetière vers la place publique afin d'offrir une meilleure visibilité et plus d'espace aux cérémonies de commémoration. À Ruelle sur Touvre, par exemple, le monument d'origine érigé dans le cimetière fut modifié et installé devant la mairie après 1945. À Garat, il fut extrait du cimetière en 1980, puis quitta en 2017 le devant du cimetière, devenu parking, pour rejoindre un emplacement spécialement aménagé de l'autre côté de la route.



1



3



4

QUELLE FORME CHOISIR ?



2

1. À Mouthiers sur Boëme, le cénotaphe est surmonté d'un obélisque ne comportant pas de pyramidion

2. À Vindelle, une stèle pyramidale est entourée de deux murets de pierre semi-circulaires. Le même type de monument a été choisi à **Magnac sur Touvre** et à **Soyaux**

LE CÉNOTAPHE*

La base de la plupart des monuments est constituée d'un coffre formant une sorte de tombeau symbolique pour les nombreux soldats privés de sépulture, disparus ou enterrés à proximité des champs de bataille.

L'OBÉLISQUE

C'est la forme la plus prisée sur le territoire, (environ 70%). Ce bloc pyramidal surmontant le cénotaphe est parfois terminé par un pyramidion à quatre pans (Balzac, voir p. 15) mais peut également être orné d'une sculpture à son sommet (Sers, voir p. 17). Symboliquement, sa verticalité figure l'élévation de l'âme vers le Ciel après la mort. Une symbolique forte mais une forme simple pour un coût abordable : le choix de l'obélisque s'impose à de nombreuses communes pour cette raison. Il présente également l'avantage d'offrir quatre pans pouvant recevoir la liste des noms, qui sont, soit directement gravés dans la pierre, soit inscrits sur une plaque fixée au monument.

LA STÈLE

Dressée verticalement, elle porte les inscriptions commémoratives. Elle est parfois appelée monument « à façade », car elle est souvent disposée contre un mur. Il s'agit d'un type assez peu répandu dans les communes de GrandAngoulême (environ 22%). La stèle peut également être entourée de murets de pierre en arc de cercle, portant des inscriptions.

LE PILIER

Le pilier n'adopte pas la forme pyramidale de l'obélisque et n'est pas terminé par un pyramidion. Droit, il présente également quatre pans et sert de support à un élément sculpté : un buste de Poilu à Bouëx (voir p. 29), une croix latine à Linars, la statue d'un soldat mourant sur l'ancien monument de Magnac sur Touvre (voir p. 18) ou une colonne brisée à Touvre (voir p. 12).

3. À Clair, le monument «à façade», plat, est disposé contre le mur de l'école

4. À Linars, un pilier est surmonté d'un édicule et d'une croix latine



1



2



3



5



4



6

LES INSCRIPTIONS

LES DATES

Plusieurs types d'inscriptions apparaissent sur les monuments aux morts. Les dates de début et de fin du conflit se retrouvent sur 93% des monuments. Seuls les monuments de Marsac et Torsac indiquent « 1914-1919 » (en référence au traité de Versailles, signé le 28 juin 1919, ou plus probablement aux soldats décédés après la fin des combats). Le monument de Roulet est le seul qui ne mentionne pas les dates de la guerre.

LA COMMUNE EN DEUIL ET RECONNAISSANTE

Les phrases commémoratives les plus fréquentes sont : « *La commune de [...] à ses enfants morts pour la France / la Patrie* » ou « *À la mémoire [glorieuse] des enfants de [...] morts pour la France* ». Certaines communes choisissent le très sobre « *À nos morts* ».

Les communes de Mornac et Voulgézac firent le choix de ne présenter que les dates du conflit, sans ajout de phrase supplémentaire, laissant ainsi la longue liste des morts parler d'elle-même.

LA LISTE DES NOMS

Vient ensuite la liste des noms des disparus « Morts pour la France ». Plus de la moitié des communes choisirent d'organiser les noms par ordre alphabétique. Un tiers la présente par nom et par date de décès. Parfois vint s'ajouter le grade des soldats comme à Jauldes, avec en tête les officiers, puis les sous-officiers et enfin les hommes du rang. À Nersac, c'est selon les circonstances de la mort que les noms furent classés.

UN EXEMPLE UNIQUE SUR LE TERRITOIRE MAIS ASSEZ FRÉQUENT EN FRANCE

Le monument aux morts de Soyaux est gravé d'un extrait du célèbre poème de Victor Hugo, *Hymne*. Formant épitaphe*, l'inscription vient renforcer l'aspect funéraire du monument (voir également p.28).

1. L'Isle d'Espagnac, détail du monument

2. Puymoyen, l'inscription sur le monument situé le long de l'église

3. Liste chronologique et alphabétique sur le monument de Fléac

4. Soyaux, la partie centrale du monument

5. Liste alphabétique sur le monument de Dignac

6. À Nersac, classement des soldats décédés selon les circonstances de leur mort

1. Garat : la couronne triomphale. Le laurier aux feuilles pérennes est un symbole d'immortalité. Il incarne aussi la victoire triomphante et les vertus militaires. La couronne souvent constituée de laurier et de chêne, rappelle celle offerte à l'époque antique aux généraux vainqueurs durant leur triomphe.

2. Touvre : les couronnes végétales font référence aux couronnes mortuaires déposées sur les cercueils. La colonne est le symbole de l'arbre, entre force et vie, faisant le lien entre la Terre et le Ciel. Lorsqu'elle est brisée, elle représente la vie fauchée en pleine jeunesse, la mort brutale.



LE SENS DES SYMBOLES



LE CHOIX D'UN MESSAGE

En choisissant des symboles alors connus de tous, les communes décidaient quel sens donner à leur monument commémoratif. Trois grandes catégories de symboles sont à distinguer : les symboles funéraires, les symboles victorieux ou républicains et les symboles militaires. Une commission départementale était chargée d'approuver ou non les projets, refusant parfois un symbole en faveur d'un autre, donnant des conseils esthétiques ou techniques aux communes.

Deux monuments seulement n'ont aucune représentation symbolique : ceux de Torsac (voir p.6) et Saint-Saturnin (devant l'école, voir p.27).

3. Mornac : le palmier symbolise l'arbre de vie, toujours vert même au milieu du désert. Il est porteur de vie et donc de victoire sur la mort et le mal. Les palmes sont associées aux représentations des premiers martyrs chrétiens morts pour leur foi. Transposée sur un monument aux morts, cette palme est donc un symbole d'une grande puissance évocatrice.

4. Trois-Palis : la croix de guerre est une décoration créée en 1915 attribuée pour récompenser l'octroi d'une citation pour fait de guerre exceptionnel. Elle symbolise donc le courage, la bravoure et le sacrifice. Elle possède quatre branches, deux épées croisées et en son centre, le profil de Marianne coiffée du bonnet phrygien. Sur la plupart des monuments présentant une croix de guerre, le portrait dans le médaillon central est oublié, ou parfois remplacé par le portrait d'un Poilu, comme sur le monument de **Saint-Saturnin**, devant l'église.



5. Roulet : l'olivier est symbole de paix et de gloire, de sacrifice mais aussi d'espoir. Il est souvent associé au chêne, symbole de force, de puissance, de longévité et donc de résistance. Le casque Adrian se généralise dès septembre 1915. Il remplace la simple calotte en acier portée sous la casquette ou le képi, ne permettant pas de protéger les soldats des graves blessures par éclats d'obus qui se généralisèrent dans la guerre des

tranchées. Il devient le symbole reconnaissable par tous de l'uniforme du Poilu. Son association avec la couronne marque la puissance de l'esprit guerrier et l'invincibilité de celui qui le porte.

TYOLOGIE DES MONUMENTS



2. À **Balzac**, le monument inauguré le 13 novembre 1921, simple dans sa forme, présente une croix de guerre entourée d'une couronne et une inscription « *Balzac aux morts pour la Patrie* »

3. À **Vouzan**, une simple palme du martyr orne la base du monument érigé sur la place publique entre mairie et église et inauguré le 28 septembre 1922.



LES MONUMENTS CIVIQUES

Profondément républicain et laïque, érigé le plus souvent à proximité de la mairie, le monument civique est la forme la plus simple du monument aux morts. La phrase commémorative figurant sur le monument est proche de la formulation des actes de décès des soldats : « *...morts pour la France* ». La commune choisissant d'adopter la sobriété de langage des textes officiels semble vouloir contenir la douleur et le profond sentiment de deuil des citoyens tout en ne préjugant pas de leurs convictions religieuses. La croix de guerre, décoration due aux soldats morts pour la France, est souvent le seul symbole présent sur ce type de monument.

1. À **Voulgézac**, une croix de guerre domine le monument, simple dans sa forme (pyramide sur cénotaphe) et dans ses inscriptions : dates du conflit et nom des soldats.

4. À **Asnières sur Nouère**, la sobre inscription sur le monument érigé en 1921 ainsi que la croix de guerre sculptée à son sommet appartiennent bien à un monument civique. La couronne de chêne et d'olivier, le casque du Poilu, les épées croisées et les drapeaux en berne le rapprochent des monuments de type patriotique.





LES MONUMENTS PATRIOTIQUES



1. Placé à un carrefour de voies dans le bourg de Vesnat, le monument de **Saint-Vrieix sur Charente**, dédié aux « *Morts pour la Patrie* », bien qu'imposant par sa taille, reste sobre.

2. Carte postale ancienne - source : club cartophile de GrandAngoulême & 3. La commune de **Bouëx** était la seule du territoire à avoir choisi une statue en ronde-bosse* représentant une allégorie* de la France victorieuse pour couronner son monument. Détériorée par une tempête en 1938, celle-ci fut remplacée par un buste de Poilu signé René Pajot. L'inscription « *Pro Patria* » surmontant l'épithaphe* « *à la mémoire glorieuse des enfants de Bouëx* » vient renforcer le message nettement patriotique voulu ici.

La typologie du monument patriotique est proche de celle du monument civique. Comme lui, il est le plus souvent dressé sur une place publique ou à un carrefour.

Républicain, il encense l'héroïsme des soldats défunts en accentuant le vocabulaire de l'honneur et de la glorification. Dans l'épithaphe*, le mot « *Patrie* » est préféré au mot « *France* ». Les morts commémorés sont dits « *glorieux* » à Dignac ou Dirac.

Les symboles choisis exaltent l'âme guerrière : armes, soldats, couronnes de la victoire ...

Sur le territoire de GrandAngoulême ces monuments sont rares et leur expression demeure malgré tout très sobre : comme le souligne l'historien Stéphane Calvet, dès 1914, les Angoumoisins font preuve d'un patriotisme plus défensif qu'agressif¹. Ce trait se retrouve lors du choix des monuments.



4. L'épithaphe* inscrite sur le monument de **Sers**, situé sur la place devant la mairie, est bien de type patriotique. Cette commune est de plus la seule du territoire à avoir choisi une grenade incendiaire pour orner le sommet de la pyramide. Carte postale ancienne - source : club cartophile de GrandAngoulême.



5. Le monument de **Vœuil et Giget** situé entre l'ancienne mairie et l'église est nettement patriotique : outre la référence à la patrie dans l'épithaphe et la croix de guerre à son sommet, le monument présente sur le cénotaphe* un bas-relief sculpté d'un casque auréolé de lauriers, de canons et de drapeaux. Carte postale ancienne - source : club cartophile de GrandAngoulême



6. Un trophée d'armes est sculpté sur le monument de **Marsac** dans le cimetière ...

7. Sur celui de **Brie**, casque, drapeaux et faisceau d'armes symbolisent la République et le pouvoir du peuple (voir également **Puymoyen** en p.10).

8. Entre monument patriotique et monument funéraire ... le monument de **Nersac** présente un médaillon sculpté d'un Poilu vu de profil accompagnant une haute palme du martyr.

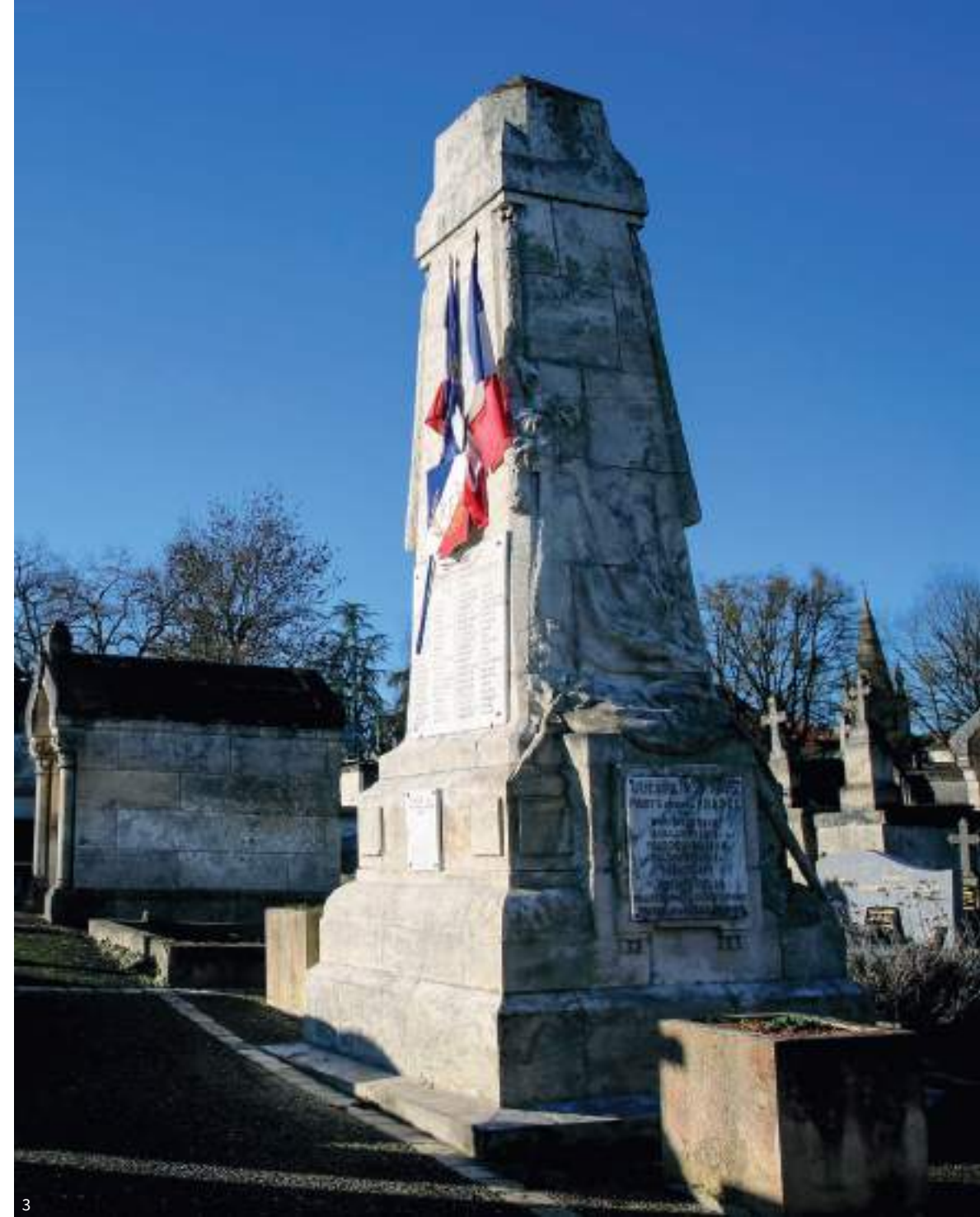


LES MONUMENTS FUNÉRAIRES

Le choix de ce type de monument a pour but d'accentuer l'aspect patriotique tout en soulignant l'ampleur du deuil. Il prend place le plus souvent dans le cimetière ou à proximité de l'église. L'exemple du Poilu frappé par un projectile, tombant en étreignant le drapeau, est caractéristique de ce type funéraire. Le soldat n'est pas victorieux mais sacrifié pour la patrie à laquelle il s'est voué avec abnégation. Les éléments sculptés choisis sont nettement liés au culte des morts : couronnes mortuaires, palmes du martyre ...



1. © G. Brandel pour PAH & 2. Carte postale, coll. privée. Les Marbreries Générales de Paris ont fourni la statue du « *Poilu mourant en défendant le drapeau* » aux communes de **Champniers** (1) sur la place de l'église et de **Magnac sur Touvre** (2) pour le monument qui se trouvait à l'origine dans le cimetière.



3. S'appuyant sur le haut obélisque du monument de **Saint-Michel** dans le cimetière, les plis d'un drapeau savamment sculptés par René Pajot s'entremêlent aux branches de chêne. © G. Brandel pour PAH



LES MONUMENTS FUNÉRAIRES ET PACIFISTES

Comme le souligne l'historien Antoine Prost² : *il suffit que la référence à la Patrie soit absente, pour que le monument de type funéraire prenne un sens de type différent. Ne pas légitimer explicitement le sacrifice des morts, c'est admettre qu'il n'est peut-être pas totalement légitime. On glisse alors vers le pacifisme.*

Plusieurs monuments aux morts du territoire relèvent de cette catégorie. Ils ont de nombreux points communs : tous sont marqués d'une épitaphe* très courte excluant la référence au sacrifice patriotique : « *À nos morts* ». Chaque fois, une figure féminine a été choisie pour évoquer la douleur de la Nation en deuil mais aussi la conscience citoyenne. Ces monuments sont tous dûs au ciseau du sculpteur charentais Émile Peyronnet.

LE MONUMENT DE RUELLE SUR TOUVRE



1. Carte postale, coll. privée <https://ruelle-histoire.jimdofree.com>
Le monument de **Ruelle sur Touvre** fut édifié en 1922 dans le cimetière de la commune sur le thème « Douleur et souvenir ».
Une femme éplorée, couverte d'un long voile de deuil, appuie son épaule contre la pierre froide du monument où est simplement gravée l'épitaphe* « *À nos morts* ». Elle tient dans sa main une couronne d'immortelles. Dans son discours inaugural, le président du comité d'érection souhaite que l'union sacrée persiste et ouvre

le chemin à la voie d'une véritable fraternité. Le maire et conseiller général remercie la population d'être venue aussi nombreuse honorer les morts de la commune qui sont tombés pour que les horribles cataclysmes causés par la guerre de 1914-1918 ne se reproduisent plus.

2. © G. Brandel pour PAH & **3.** Déplacé en 1948, devant la mairie, le monument fut alors modifié sur proposition de l'architecte Fernand Poncelet afin de commémorer les morts de tous les conflits du XX^e siècle.

LE MONUMENT DE L'ANCIENNE ÉCOLE NORMALE DE LA CHARENTE À ANGOULÊME



1. Destiné à commémorer les instituteurs de Charente morts pour la France, ce monument fut le premier de ce type à être inauguré en France le 31 octobre 1919. Œuvre de l'architecte Roger Baleix et du sculpteur Émile Peyronnet, auteurs notamment du monument aux morts de la Charente, place Beaulieu à Angoulême. Il est photographié ici sur son emplacement d'origine, route de Bordeaux devant l'ancienne École normale d'instituteur. Carte postale ancienne - source : club cartophile de GrandAngoulême

2. Aujourd'hui déplacé dans les jardins de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation rue de Montmoreau, le monument est composé d'une haute pyramide devant laquelle une jeune femme au visage grave, personnifiant l'École, montre à l'écolier l'inscription « *Souviens-toi* » qui les domine et accompagne l'épitaphe* « *À nos morts* » placée en haut de la pyramide.

Si ses commanditaires souhaitaient que le monument puisse inculquer aux jeunes élèves toutes les leçons de patriotisme, de dévouement et d'héroïsme qui s'en dégagent³, la composition de ce monument, avant tout funéraire, incite également au souvenir apaisé. *Travaille à l'école, à l'atelier, aux champs pour la France épuisée et qui veut vivre encore*⁴. © H. Marquis



3. Détail du monument : l'écolier son livre à la main.
© G. Brandel pour PAH

4. Détail de l'arrière du monument : sur ce cartouche orné figure la dédicace surmontée des noms des 75 instituteurs et élèves instituteurs charentais morts pour la France.

LE MONUMENT DE LA COURONNE



1. Le monument aux morts de **La Couronne** est l'œuvre du sculpteur Émile Peyronnet et de l'architecte A. Guérin. Une jeune femme est accoudée à la stèle constituant le fond du monument. La tête inclinée sur sa main dans une attitude d'affliction et de recueillement, elle fixe d'un regard triste l'inscription « *À nos morts* ». Vêtue simplement et chaussée de brodequins, elle représente la jeune femme, la fille, ou la

fiancée endeuillée. Son bras droit repose sur une gerbe de fleurs recouvrant en partie la croix de guerre, rappelant le sacrifice de ceux qui sont tombés.

L'inscription comme l'iconographie marquent la volonté affirmée de la commune de réaliser un monument avant tout funéraire et mémoriel, insistant sur la douleur et le sentiment de perte irremplaçable ressentis par les survivants. Carte postale ancienne - source : club cartophile de GrandAngoulême



2



3

2. Érigé sur la place publique entre église et mairie, le monument fut inauguré le 25 septembre 1921.

3. L'arrière du monument



1

LE MONUMENT DE GOND-PONTOUVRE



2

Ce monument funéraire d'une grande intensité émotionnelle s'élève au cœur du cimetière du Gond depuis le 1^{er} novembre 1920.

1. & 2. Appuyée contre une haute stèle, la silhouette féminine aux pieds nus, drapée dans un long voile de deuil, semble défaillir sous le poids du chagrin. Son visage torturé, sa longue chevelure défaite expriment la violence de son désespoir. Sa main laisse délicatement tomber quelques roses sur le casque d'un Poilu disposé à ses pieds.

Cette allégorie* représentant La France n'évoque pas la Victoire. Elle exprime la douleur de la Nation entière.

Ici encore, Émile Peyronnet a su imaginer un monument à la mémoire des soldats disparus tout en pudeur et en retenue.

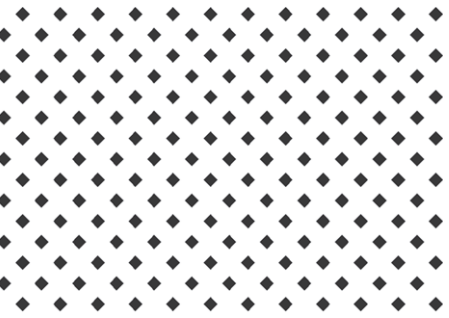


3



4

3. © G. Brandel pour PAH & 4. L'épithaphe* unique « *À nos morts* » associée à la croix de guerre, au casque, aux lauriers et à une immense palme du martyr au revers du monument donnent tout son sens à la longue liste des soldats morts gravée sur ses côtés.



UN MONUMENT FÉDÉRATEUR

LE MONUMENT AUX MORTS DE LA CHARENTE

À l'extrémité occidentale du Plateau d'Angoulême, le monument domine symboliquement la vallée du fleuve Charente. Inauguré le 11 novembre 1926, il est l'œuvre de l'architecte Roger Baleix associé au sculpteur Émile Peyronnet. Sobrement accompagné de l'inscription « À nos morts », le monument digne d'un mausolée* plus que d'un cénotaphe*, sut offrir un compromis indispensable entre discours nationaliste et aspirations pacifistes pour une création destinée au chef-lieu du département.



1

1. Exécuté d'après une maquette de l'architecte Breil, le monument de pierre calcaire est composé d'un podium carré accessible par 6 marches encadré de 4 urnes de pierre et surmonté d'un obélisque.

Sculptée sur sa face sud, en faible relief, une allégorie* de la France, vêtue à l'antique, brandit en signe de victoire, des couronnes de laurier. La base de l'obélisque est percée d'une porte ouvrant sur une chambre sépulcrale.

© G. Brandel pour PAH



2



3

2., 3. & 4. Deux femmes courbées par la douleur, drapées de leur voile de deuil, symbolisent, à gauche, toutes les mères des soldats sacrifiés et à droite, les épouses éplorées. Une orpheline accompagne la plus jeune des femmes, un bouquet à la main. Les massifs encadrant l'édicule portent dans des disques reposant sur deux épées, le nom des principales batailles auxquelles prirent part les régiments charentais.

2. & 4. © M. Hennebert pour PAH
3. © G. Brandel pour PAH



4

DES CAS ATYPIQUES

LE MUR PEINT DE VOUZAN

Commandé par le curé de la paroisse, le mur peint à l'intérieur de l'église Saint-Étienne de Vouzan inauguré en 1935 est dû à l'artiste-peintre charentais Lucien Deschamps.

Le paysage vallonné de la commune sert de fond à une stèle de pierre frappée d'une croix dominant le corps allongé d'un Poilu représenté comme un gisant en prière. Deux allégories* féminines aux longs manteaux blancs flottants distribuent fleurs, couronne et palme du martyr. Accompagné des femmes du village, en grand deuil, l'abbé Rossignol bénit le monument suivi d'un enfant de chœur, du sacristain portant le drapeau tricolore, du maire ainsi que du peintre lui-même.



1. & 2. Une représentation exceptionnelle de la communauté villageoise réunie au-delà de ses dissensions idéologiques (cléricaux et républicains) autour d'une œuvre consensuelle centrée sur la mémoire et le deuil. © G. Brandel pour PAH

LE REFUS DE PLASSAC-ROUFFIAC

En 1918, le conseil municipal emmené par le maire, antimilitariste convaincu, choisit de ne pas édifier de monument aux morts dans la commune afin de ne pas favoriser l'une de ces entreprises de *marchands de monuments* qui selon eux, profitaient de la détresse des survivants pour s'enrichir. Moins de 5% des communes françaises firent ce choix politique fort.

3. Une plaque commémorative sobre et civique fut apposée dans la salle du Conseil de la mairie.



LES DEUX MONUMENTS DE SAINT-SATURNIN

En 1922, le monument aux morts de la commune de Saint-Saturnin fut inauguré, sur la place de l'église alors qu'il devait à l'origine prendre place dans le cimetière.

Des protestations s'élevant dans la population, un référendum fut organisé. Trois lieux furent soumis au vote : le cimetière, la place publique ou la place de l'église. Cette dernière fut choisie par la majorité des votants.

De nouvelles protestations s'élevèrent. Les opposants clamèrent que leurs proches *se sont fait tuer pour défendre la liberté et non pour que les cléricaux de leur village viennent élever des tréteaux sur leurs cadavres et y jouer une odieuse comédie*⁵. Ils refusèrent de voir apparaître sur ce monument le nom de leurs proches, et décidèrent, en 1925, de faire ériger leur propre mémorial, sur la place publique, en face de l'école.

Saint-Saturnin est ainsi l'une des très rares communes de France à posséder deux monuments civils.



1. Monument de Saint-Saturnin, devant l'église



2. Monument de Saint-Saturnin, devant l'école

SOYAUX : L'HOMMAGE D'UN SOLDAT

Le monument de la commune élevé en 1919 dans le cimetière du bourg de Soyaux fut déplacé dans le square au-devant du cimetière en 1981, lui offrant ainsi plus de visibilité.

Offert par Jean-Albert-Marie Mouillefarine, maire de Soyaux de 1914 à 1944, officier, décoré de la croix de guerre, ce monument est un témoignage précieux du ressenti de cet ancien combattant qui semble avoir choisi chacun de ses détails : une croix latine et des drapeaux en berne, une sobre épitaphe, l'inscription *Pro Patria*, les initiales *RF* et le nom de dix champs de bataille ornent ce monument élégant édifié en hémicycle autour d'une stèle surmontée d'un fronton triangulaire.



1



2

1. & 2. Le monument de **Soyaux** est aujourd'hui au centre du square Jean-Albert-Marie Mouillefarine, du nom de son donateur.

À **Soyaux**, la connotation patriotique et républicaine est renforcée par la présence des vers de Victor Hugo, l'un des pères de la République, extraits du poème *Hymne* appris alors dans toutes les écoles publiques. Composé à l'occasion du premier anniversaire de la révolution de 1830, il célébrait la défaite des rois et les morts tombés sur les barricades par amour de la liberté.

**CEUX QUI PIEUSEMENT SONT MORTS POUR LA PATRIE
ONT DROIT QU'À LEUR CERCUEIL LA FOULE VIENNE ET PRIE.
ENTRE LES PLUS BEAUX NOMS, LEUR NOM EST LE PLUS BEAU,
TOUTE GLOIRE PRÈS D'EUX PASSE ET TOMBE, ÉPHÉMÈRE
ET COMME FERAIT UNE MÈRE
LA VOIX D'UN PEUPLE ENTIER LES BERCE EN LEUR TOMBEAU.**

Victor Hugo

LES MONUMENTS DE MAGNAC SUR TOUVRE ET DE BOUËX

Ces deux communes ont en commun d'avoir choisi de transformer radicalement leur monument au cours du XX^e siècle.

À Bouëx, les citoyens avaient souhaité dès la fin de la Grande Guerre la mise en place d'un monument dominé par une statue de la France victorieuse, coiffée d'un bonnet phrygien et portant fièrement le drapeau. Peut-être trop fragile, cette ronde-bosse* en « pierre silicatée » fut endommagée par une tempête en 1938 (voir photo 2 p.16).

La victoire fut alors remplacée par un buste de Poilu en pierre dû au sculpteur René Pajot.



1



2

À Magnac, une souscription permit dès juillet 1919 d'édifier un monument dans le cimetière portant en effigie un soldat mourant en défendant le drapeau (voir photo 2 p. 18).

Après la seconde guerre mondiale, la commune de Magnac décida, cette fois à proximité de la mairie, de l'érection d'un nouveau monument permettant de commémorer l'ensemble des morts du territoire.

1. À **Bouëx**, Le buste de Poilu est toujours en place à l'emplacement d'origine du monument au nord de l'église.

2. Le monument actuel de la commune de **Magnac sur Touvre**.

À Bouëx et à Magnac sur Touvre, les deux statues des monuments initiaux ont été conservées : dans le jardin de la mairie pour la France victorieuse de Bouëx ; dans le cimetière pour le soldat mourant de Magnac. Se pose aujourd'hui, alors que ces œuvres sont en très mauvais état, la question de leur conservation au titre du souvenir.

3. **Bouëx** : statue de la France victorieuse, qui couronna le monument jusqu'en 1938.
© G. Brandel pour PAH

4. **Magnac sur Touvre** : la statue du Poilu mourant, vestige du 1^{er} monument de la commune est semblable à celui choisi par la commune de **Champniers** (voir p. 18).
© G. Brandel pour PAH



3



4

1. Cérémonie du souvenir en 2019. Monument aux morts aux instituteurs et élèves instituteurs de la Charente.



CONCLUSION

Les commémorations autour du centenaire de la Grande Guerre furent l'occasion pour de nombreuses communes de s'intéresser à leur monument aux morts et aux noms qui y sont inscrits. Au-delà de la reconstitution de l'histoire des soldats « morts pour la France », la connaissance de l'histoire de chaque monument permettra, nous l'espérons, de sensibiliser chacun d'entre nous à sa protection, à sa restauration en vue de sa conservation. Aucun monument aux morts du territoire de GrandAngoulême n'est aujourd'hui protégé au titre des Monuments historiques. Certains le mériteraient. Tous demeurent des symboles forts et des témoins de notre mémoire nationale.

Le document que vous venez de lire n'est qu'une première approche de l'étude menée sur les monuments aux morts de la Grande Guerre de GrandAngoulême.

Le travail de recherche mené par le Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême en partenariat avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine - site de Poitiers - et le service de l'Inventaire Poitou-Charentes - Région Nouvelle-Aquitaine va permettre d'établir un point précis de l'état de la connaissance sur le sujet. Tout citoyen, qu'il soit chercheur ou simple curieux pourra très prochainement avoir accès aux fiches détaillées que nous avons réalisées en se rendant sur le site « Gertrude » de l'inventaire Poitou-Charentes - Région Nouvelle-Aquitaine :

<https://inventaire.poitou-charentes.fr/operations/14-18-poitou-charentes/297-decouvertes/446-se-souvenir-de-la-grande-guerre-les-monuments-aux-morts>

POUR ALLER PLUS LOIN...

Catalogue de l'exposition *36 000 communes, les monuments aux morts de la Grande Guerre*, éditions du patrimoine, 2016

PONS-WILLEMSSEN (Charlotte), *Les allégories de la République sur les monuments aux morts en Poitou-Charentes*, Geste éditions, 2008.

GIRAUD (Mickaël), *Monuments aux morts de la Charente*, Balzac, 2008

GLOSSAIRE

ALLÉGORIE

Représentation d'une idée abstraite par un personnage ou un objet concret.

CÉNOTAPHE

Monument élevé à la mémoire d'une personne, ou d'un groupe de personnes, mais qui ne contient pas de corps. Il s'agit d'un tombeau vide (du grec : kenos « vide » et taphos « tombeau »).

MAUSOLÉE

Monument funéraire somptueux et de grandes dimensions, destiné à recevoir une ou plusieurs dépouilles.

ÉPITAPHE

du grec épi « sur » et taphos « tombeau », inscription funéraire placée sur une pierre tombale ou un monument funéraire.

RONDE-BOSSE

Ouvrage de sculpture (statue, groupe) pleinement développé dans les trois dimensions.

DES ARTISTES ET ARCHITECTES CHARENTAIS

Roger Baleix (1885 - 1958)

Architecte angoumois, élève de l'École des Beaux-Arts de Paris.

Ancien combattant, républicain et fervent pacifiste

Lucien Deschamps (1906 - 1985)

Peintre, surnommé « l'imagier de la Charente »

René Pajot (1885 - 1966)

Sculpteur et peintre élève de Raoul Verlet avant de rejoindre l'École des Beaux-Arts de Paris. Ancien combattant, décoré de la croix de guerre

Émile Peyronnet (1872 - 1956)

Sculpteur formé à l'École des Beaux-Arts de Paris. Conservateur du Musée des Beaux-Art d'Angoulême de 1932 à 1956

REMERCIEMENTS

Le service Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême remercie chaleureusement le Club cartophile de GrandAngoulême pour la communication des cartes postales anciennes qui illustrent ce livret.

Il adresse ses sincères remerciements aux élus et techniciens des municipalités qui ont ouvert leurs archives.

Un grand merci amical à Messieurs Hugues Marquis et Jean-Michel Faure.

NOTES

1 - CALVET (Stéphane), *Petite histoire de la Charente*, Geste éditions, 2012

2 - PROST (Antoine), « Les monuments aux morts. Culte républicain ? Culte civique ? Culte patriotique ? » dans *Les lieux de Mémoire*, T. 1, Gallimard, 1997

3 - Extrait du discours de M. Gougère, directeur de l'École Normale de la Charente, lors de l'inauguration. Archives départementales de la Charente, Bulletin départemental de l'instruction primaire, n° 296, déc. 1919

4 - Extrait du discours de M. Latreille, président de l'Amicale des instituteurs et institutrices de la Charente, lors de l'inauguration. Archives départementales de la Charente, Bulletin départemental de l'instruction primaire, n° 296, déc. 1919

5 - Archives départementales de la Charente, cote 4T 361

« FINALEMENT IL FAUT QUE LA MORT
ÉCLAIRE LA VIE. RÉPÉTONS QUE
LA GLOIRE A ÉTÉ IMMENSE.
MAIS LES DEUILS ONT ÉTÉ
INNOMBRABLES, ET COMBIEN
D'ENTRE EUX ONT ÉTÉ ATROCES. »

Journal de la Marne, 1^{er} juin 1920

L'Angoumois appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

La Direction générale des patrimoines au sein du ministère de la Culture attribue le label « Ville et Pays d'art et d'histoire » aux territoires qui animent, préservent et valorisent leurs patrimoines, leur architecture, leurs paysages et leur cadre de vie. Ce label garantit la compétence des équipes de médiateurs de l'architecture et du patrimoine, ainsi que la qualité de leurs actions. Aujourd'hui, un réseau de 196 Villes et Pays d'art et d'histoire vous offre son savoir-faire sur toute la France.

À proximité

Cognac, le Pays du Confolentais, Saintes, Rochefort, Royan, Le Pays de l'Île de Ré, Poitiers, Thouars, le Pays Montmorillonnais, le Pays Mellois, le Pays de Parthenay, le Pays

Châtelleraudais bénéficie de l'appellation « Villes et Pays d'art et d'histoire », ainsi que 14 autres territoires sur l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine.

Service Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême

Depuis le 1^{er} juillet 2018, le service Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême poursuit les missions de l'association Via patrimoine pour mettre en œuvre la convention Pays d'art et d'histoire sur le territoire.

Il organise de nombreuses actions pour permettre la découverte du patrimoine et de l'architecture du territoire par ses habitants, jeunes et adultes et par ses visiteurs. Il est partenaire des établissements scolaires dans leurs projets pédagogiques sur le thème du patrimoine.

Laissez-vous compter le Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême ...

... en compagnie de guides-conférenciers agréés par la ministère de la Culture. Ils connaissent toutes les facettes du territoire et vous donnent les clés de lecture pour comprendre un bâtiment, un paysage, le développement des espaces urbains ou ruraux.

[www.grandangouleme.fr/
programme-pah](http://www.grandangouleme.fr/programme-pah)

pah@grandangouleme.fr

